

## Syndicat des Directrices et Directeurs d'École – le #S2DÉ

### I. Le fil rouge de l'année : les « Journées de la Mule »

Le fil rouge de l'année 2025-2026 aura été la campagne baptisée « *Journées de la Mule* » (métaphore de l'animal robuste sur qui l'on empile toujours plus de charges), déployée en 4 temps successifs, chacun ciblant un destinataire institutionnel différent :

1. 15 décembre 2025. Les directrices et directeurs écrivent à leur **député**, sur la base d'une trame de témoignage (proposition votée par les référents départementaux réunis en congrès national les 18-19 novembre 2025 à Marseille).
2. Janvier 2026. Envoi aux **sénateurs**. Résultat concret : plusieurs sénateurs (David ROS, Christian BRUYEN, puis d'autres début février) interpellent officiellement le ministre de l'Éducation nationale sur la surcharge de travail des directeurs (questions publiées au JO du Sénat du 29 janvier puis du 7 février 2026).
3. 19 mars 2026. Les témoignages sont adressés directement au **ministre** Édouard GEFFRAY, compilés et transmis au ministère.
4. 5 juin 2026. Dernière journée : courrier au **Président** de la République, Emmanuel MACRON, via le Service de la correspondance présidentielle.

Ces 4 journées ont généré une abondante production de témoignages individuels de directeurs et directrices publiés sur le site, ainsi qu'une reprise de la question par plusieurs parlementaires.

Le 31 mars 2026, le ministère a apporté une réponse écrite (jugée « laconique ») aux questions parlementaires sur la revalorisation des directeurs.

En parallèle, deux drames ont nourri la mobilisation :

- 4 décembre 2025 : agression du directeur, d'enseignants et de personnels de l'école Jean Macé II à Nice par une mère d'élève → communiqué du S2DÉ intitulé « À portée de baffes ».
- Suicide de la collègue « Caroline » : le 10 février 2026, le ministre répond en séance des questions au gouvernement au député Arnaud Bonnet, évoquant une « succession de micro-décisions » constituant une « faute institutionnelle » mais « pas de faute individuelle ».

### 2. Décharges de direction : l'enjeu central des revendications de l'année scolaire 2025-2026

- Novembre 2024 → mars 2026 : une enquête interne de 2024 (919 répondants) avait permis d'élaborer une proposition chiffrée d'augmentation des décharges par tranche d'effectif.

- 10 mars 2026 : le S2DÉ publie « La proposition du S2DÉ d'augmentation des décharges », votée par les adhérents (1 918 destinataires, 61,5 % de participation), destinée à être transmise aux commissions parlementaires des Affaires culturelles et de l'Éducation (Assemblée et Sénat).
- 8-12 novembre 2025 : premier vote en commission des Finances de l'Assemblée nationale sur un amendement budgétaire (budget 2026) prévoyant une hausse des décharges de direction, parmi un paquet de mesures (statut des AESH, +7,5 % de salaires, 4 000 postes rétablis, 5 000 personnels médico-sociaux, 240 IEN supplémentaires...) : l'amendement est rejeté 23 voix contre 18, le paquet global étant jugé trop coûteux (>2,2 Md€). Le parcours législatif doit se poursuivre en hémicycle puis au Sénat.
- 10 février 2026 : article satirique/alarmant « 43 000 directeurs pour vérifier les sacs de millions d'élèves chaque matin à 8h30 ? », critiquant une mesure envisagée « d'en haut » sans moyens associés.

### 3. Rémunération, retraite et protection sociale

#### Salaires et grilles

- Après une promotion de grade (CN → HC → CE) : article détaillant les règles de reclassement applicables au 1er septembre 2025.
- 16 janvier 2026 : publication des grilles de salaires bruts des PE au 1er janvier 2026 (valeur du point d'indice inchangée à 4,92 € depuis juillet 2023).
- Calendriers annuels de versement des salaires et pensions pour 2025 puis pour 2026 (ex. paie de janvier 2026 le 28, de juin 2026 le 26...).
- 7 juillet 2026 : arrêté publié au JO revalorisant temporairement (1er juin-31 décembre 2026) l'indemnité de sujétions spéciales de remplacement des enseignants remplaçants, en lien avec la hausse du prix du carburant.
- Décision du Bureau National en faveur d'une augmentation de 30 points de la NBI comme revalorisation de la fonction.

#### Retraites

- 23 juillet 2025 (décret) : ouverture de la retraite progressive dès 60 ans (au lieu d'une fenêtre resserrée), applicable à compter du 1er septembre 2025.
- 16 décembre 2025 : adoption définitive du PLFSS 2026 (247 voix contre 232) : la suspension de la réforme des retraites est maintenue jusqu'au 1er janvier 2028 (âge légal bloqué à 62 ans 9 mois, 170 trimestres), l'abattement fiscal de 10 % pour les retraités reste en discussion dans le PLF 2026.

#### Protection Sociale Complémentaire (PSC) / MGEN

Dossier majeur et très commenté par les adhérents tout au long de l'année :

- 19 mars 2025 puis suivi en octobre 2025 : la MGEN et CNP Assurances remportent le marché de la PSC de l'Éducation nationale (contrat collectif obligatoire, ~4,3 Md€ sur 6 ans, ~3 millions de personnes concernées, participation employeur d'environ 50 %).

- 18 octobre 2025 → mars 2026 : déploiement par vagues académiques (zone A dès octobre 2025, zone B mi-novembre, zone C/Outre-mer/Corse jusqu'à début mars 2026), avec mise à jour de la Carte Vitale recommandée, entretiens avec la MGEN, simulateurs de cotisation.
- Entrée en vigueur du contrat : 1er mai 2026, avec un droit de dérogation de 6 mois (jusqu'au 1er novembre) sans questionnaire de santé.
- Fin mai 2026 : premiers bulletins de salaire « nouvelle mouture » intégrant les prélèvements PSC + prévoyance ; le S2DÉ documente en détail les pertes de couverture pour les directeurs (l'ISS de direction n'est pas compensée dès le 2e mois d'arrêt) et compare les offres (contrat collectif MGEN vs contrats individuels de prévoyance enseignants).

#### 4. Programmes scolaires et évaluation des écoles

- Nouveaux programmes cycle 1 et cycle 2 (français/mathes) : entrée en vigueur septembre 2025.
- Article de référence régulièrement mis à jour « Tous les nouveaux programmes, les nouveaux livrets... », avec ajouts successifs tout au long de 2025 (fractions, programmes cycle 3, EMC, sciences et technologie, EPS, projets Histoire-Géographie).
- Nouveau Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture (version projet, adopté par le CSP le 10 avril 2025, publié en avril, actualisé en décembre 2025).
- Programmes pour la rentrée 2026-2027 : publication échelonnée au Bulletin officiel — maternelle/cycle 1 (7 mai 2026), Histoire-Géographie et EPS cycles 2-3 (28 mai 2026), Sciences et Technologie cycles 2-3 (11 juin 2026) — article de synthèse régulièrement mis à jour par le S2DÉ.
- Évaluation d'école : cadrage 2025 (juin 2025) ; en avril 2026, décision du 5 février 2026 permettant désormais aux parents de consulter l'auto-évaluation et le rapport final des évaluations (fin juin 2026 : 100 % des collèges/lycées et 66 % des écoles du 1er degré évalués).
- Circulaire de rentrée septembre 2026 (publiée mai 2026) : deux priorités affichées par le ministère — « instruire et protéger » (maîtrise du langage dès la maternelle, raisonnement scientifique, climat scolaire apaisé, interdiction du téléphone au lycée, laïcité).

#### 5. Cadre juridique du métier de directeur/directrice d'école

- Nouveau référentiel métier : circulaire du 19 mai 2026 (BO n°21 du 21 mai 2026), qui abroge la circulaire du 1er décembre 2014. Le S2DÉ publie une double analyse (synthétique et détaillée) comparant point par point ce nouveau texte au précédent référentiel de 2014, portant notamment sur l'autorité fonctionnelle du directeur sur les ATSEM et AESH, le pilotage pédagogique, le rôle vis-à-vis du climat scolaire.
- Décret « Faits établissement » (22 décembre 2025) : nouveau traitement automatisé de signalement des faits de violence en établissement, rendant obligatoire le signalement par les directeurs.

- Décret du 31 octobre 2025 modifiant l'enquête harcèlement (fin de l'anonymat possible pour mieux repérer les élèves harcelés) → questionnaire NAH (Non au harcèlement) à faire passer entre le 6 et le 21 novembre 2025.
- Réponses ministérielles publiées au JO de l'Assemblée nationale (31 mars 2026) sur la revalorisation des directeurs et des enseignants, jugées insuffisantes par le syndicat.

## 6. Textes législatifs et propositions de loi suivis par le S2DÉ

- Révision de la carte de l'éducation prioritaire : calendrier annoncé en février 2025, report de la mise en œuvre à la rentrée 2026.
- PPL éducation en extérieur / au contact de la nature : adoptée en commission le 4 février 2026, débattue le 12 février 2026 à l'Assemblée.
- PPL violences scolaires (Violette Spillebout et Paul Vannier, déposée le 4 février 2026), issue d'une commission d'enquête parlementaire (140 auditions, rapport de 612 pages, 50 recommandations).
- PPL cadre juridique des RPI (regroupements pédagogiques intercommunaux) : déposée le 17 février 2026 par Pierre Henriot et d'autres parlementaires ; adoptée à l'unanimité en 1<sup>ère</sup> lecture à l'Assemblée le 9 avril 2026 (le S2DÉ ayant été auditionné en amont) ; transmise ensuite au Sénat.
- PPL intégration des AESH dans un corps de la fonction publique (catégorie B) : étudiée au Sénat le 7 janvier 2026.
- Vote électronique pour les élections de parents d'élèves : possibilité confirmée pour octobre 2026, sous conditions RGPD et de financement (une seule solution gratuite pour les 100 000 premières écoles).
- Suivi hebdomadaire des questions de députés au ministre (les AESH restant le thème n°1, suivi de 6 autres thématiques récurrentes).

## 7. Vie du syndicat, enquêtes internes et carrière

- Congrès / réunion nationale des référents départementaux : 18-19 novembre 2025 à Marseille (lancement de la campagne « Mule »).
- Enquête interne « Pourquoi restez-vous directrice.directeur ? » (10-14 décembre 2025) : 1 862 électeurs inscrits, 1 125 répondants (60,4 %), sur les motivations à rester en poste (cumul d'activité, reconversion envisagée...).
- Vote des adhérents sur la proposition d'augmentation des décharges (5-10 mars 2026, 1 918 destinataires, 61,6 % de retours).
- Mutations 2026 : résultats publiés (barèmes d'entrée/sortie par département).
- CRPE 2026 : calendriers, répartition des postes, sujets d'épreuves (BAC+3 et BAC+5), résultats d'admissibilité, avec un focus sur les doublons de candidats admissibles à la fois en L3 et en M2.
- Liste d'Aptitude à la Direction d'École (LADE) : rappel des conditions comme le renouvellement tous les 3 ans à ne pas oublier.

- Réflexion sur la réforme de la formation des enseignants (futurs masters « M2E » destinés à remplacer les masters MEEF à la rentrée 2026).
- Réforme des concours enseignants accessibles dès la licence (bac+3) à compter de la session 2026.

## 8. Outils, calendriers et vie quotidienne des écoles

- Calendriers scolaires 2025-2026 puis 2026-2027 (arrêté du 22 octobre 2025 signé Édouard Geffray) : publication détaillée zone par zone, DOM-COM compris, avec suivi des dates spécifiques (Mayotte, Corse, Alsace-Moselle, La Réunion...).
- Calendrier des fêtes religieuses 2025-2026.
- ONDE V2 : bascule d'une base élèves académique vers une base nationale, déployée par vagues académiques avec généralisation prévue au 1er semestre 2026 ; en mai 2026, le S2DÉ adresse une lettre ouverte au ministre dénonçant les dysfonctionnements récurrents de l'outil et l'absence de temps dédié à sa prise en main.
- Guides pratiques pour les conseils d'école (ordre du jour du 2e conseil, articulation avec le calendrier électoral des municipales de mars 2026).
- Suivi des rapports parlementaires et sénatoriaux : rapport sur la compétence scolaire des collectivités locales, rapport sur la rémunération à la performance des agents de l'État (Cour des comptes, mars 2026), rapport du Sénat sur l'enseignement français à l'étranger (AEFE).

## 9. Ce que nous retiendrons de l'année du S2DÉ

- **Une année de mobilisation continue** (les 4 « Journées de la Mule »), qui a permis de faire remonter la question des décharges et de la surcharge de travail des directeurs jusqu'au Parlement et à l'Élysée, mais sans traduction budgétaire concrète à ce stade (l'amendement de novembre 2025 ayant été rejeté et la réponse ministérielle de mars 2026 jugée insuffisante par le syndicat).
- **Un chantier social lourd et anxiogène pour les adhérents : la bascule vers la PSC/MGEN** obligatoire, avec un coût net jugé défavorable pour de nombreux directeurs (notamment sur la couverture de l'ISS de direction).
- **Une actualité réglementaire dense** sur le métier lui-même : nouveau référentiel métier (mai 2026), nouveau dispositif de signalement des violences, évolution du questionnaire harcèlement, ouverture de l'évaluation d'école aux familles.
- **Une actualité législative active** autour de l'école rurale (RPI), des violences scolaires, du statut des AESH et de l'éducation à la nature.
- **Un travail de veille et de vulgarisation juridique** (arrêtés, décrets, réponses ministérielles, questions parlementaires), qui constitue la matière la plus abondante du site sur la période.